



APPEL À SOLUTIONS 2024 DE YOUTH4CLIMATE

Directives à l'intention des candidats

Table des matières

INTRODUCTION	2
DIRECTIVES À L'INTENTION DES CANDIDATS À L'APPEL À SOLUTIONS	2
Objectifs de l'Appel à solutions	2
Priorités thématiques	2
Facilitateurs	4
Chronologie	4
Procédure de candidature	6
a) <i>Comment postuler</i>	6
b) <i>Critère d'admissibilité</i>	6
c) <i>Critère d'évaluation</i>	7
Récompenses	9
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	10
Annexe : Liste des pays et territoires	11

INTRODUCTION

Les jeunes sont de plus en plus reconnus comme des contributeurs essentiels à l'action climatique, jouant des rôles de négociateurs, d'innovateurs, d'inventeurs, d'entrepreneurs et d'agents du changement. Toutefois, ils sont confrontés à un manque important de ressources et de soutien techniques, financiers et politiques essentiels pour répondre à leurs aspirations.

En réponse à cette situation, le gouvernement italien et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec une série de partenaires et de groupes de jeunes, ont entrepris d'identifier, de soutenir et d'étendre les percées climatiques menées par les jeunes dans le cadre de l'initiative mondiale Youth4Climate.

Le premier appel aux solutions (Call for Solutions) Youth4Climate a permis de recueillir plus de 1 100 solutions de jeunes provenant de plus de 120 pays. En 2023, 50 projets répartis sur 39 pays ont obtenu des ressources - à la fois des fonds et un soutien de mentorat - pour concrétiser leur vision.

En 2024, la Call for Solutions Youth4Climate revient avec une nouvelle série d'opportunités de financement. Lisez la suite pour en savoir plus sur les critères et les conditions de candidature.

Pour postuler, vous devrez vous inscrire sur la [plateforme de connaissances et d'engagement Youth4Climate](#). La plateforme est un espace en ligne dédié aux jeunes leaders du climat et à ceux qui les soutiennent. Elle offre un espace de discussion, des programmes de formation et de renforcement des capacités innovants et conçus en commun, des webinaires et des possibilités de mise en réseau.

DIRECTIVES À L'INTENTION DES CANDIDATS À L'APPEL À SOLUTIONS

Le Centre de Rome pour l'action climatique et la transition énergétique du PNUD supervisera le processus de candidature et de sélection de l'Appel à solutions. L'appel est organisé par le PNUD et le gouvernement italien en consultation avec les principaux partenaires de Youth4Climate qui croient en la promotion d'un environnement collaboratif et inclusif dans lequel les jeunes peuvent jouer un rôle de premier plan dans la conception de l'avenir de notre planète.

Objectifs de l'Appel à solutions

- Cartographier les solutions proposées par les jeunes, rassembler des preuves du leadership actif des jeunes dans l'action climatique et plaider pour que les gouvernements, le secteur privé et d'autres parties prenantes soutiennent davantage leur travail.
- Financer des solutions nouvelles ou existantes dirigées par des jeunes et prêtes à être mises en œuvre ou transposées à plus grande échelle.
- Soutenir l'évolution des idées et des projets des jeunes en leur offrant des possibilités d'apprentissage pertinentes avec le soutien de partenaires.

Priorités thématiques

L'appel 2024 financera des solutions dirigées par des jeunes dans cinq grands domaines :

1. Éducation climatique et environnementale
2. Énergies durables
3. Alimentation et agriculture
4. Patrimoine naturel
5. Consommation et production durables

Les solutions peuvent naturellement porter sur plusieurs de ces domaines, mais les candidats seront invités à identifier un domaine d'intervention principal.

Éducation climatique et environnementale

Ce domaine met l'accent sur le rôle central de l'éducation et de l'alphabétisation pour relever les défis posés par la crise climatique. L'accent est mis sur l'équipement des individus, des communautés et des sociétés avec les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires pour partager et atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris et cruciaux à la fois pour atténuer les impacts du changement climatique et s'y adapter.

Les solutions dans ce domaine comprennent :

- des stratégies globales qui vont au-delà des cadres de classe traditionnels, allant de l'éducation formelle dispensée par des canaux institutionnels, tels que des organisations publiques et des organismes privés reconnus, à l'éducation non formelle fournissant un contenu structuré pour l'apprentissage tout au long de la vie.
- l'éducation informelle, qui reconnaît les activités d'apprentissage qui ont lieu dans la famille, sur le lieu de travail, dans la communauté locale et dans le contexte de la vie quotidienne.
- la sensibilisation aux questions climatiques, en veillant à ce que les individus soient non seulement informés mais également activement engagés dans la diffusion des connaissances au sein de leurs communautés, favorisant ainsi une compréhension et un engagement plus larges en faveur de pratiques durables.

Énergies durables

La poursuite mondiale des objectifs en matière d'énergie durable progresse, mais le rythme n'est pas à la hauteur de l'urgence requise. D'ici 2030, on estime que 660 millions de personnes n'auront toujours pas accès à l'électricité, tandis que près de 2 milliards de personnes continueront de dépendre de combustibles et de technologies nocifs pour l'environnement pour cuisiner. Le rôle essentiel d'une énergie fiable et abordable dans notre vie quotidienne se heurte à la dure réalité selon laquelle la consommation d'énergie reste le principal moteur du changement climatique, responsable d'environ 60 % des émissions mondiales totales de gaz à effet de serre. Pour relever ces défis, les propositions doivent contenir des applications technologiques de pointe pour améliorer l'accès à des services énergétiques abordables et fiables, promouvoir l'utilisation généralisée des sources d'énergie renouvelables et favoriser l'efficacité énergétique globale. Qu'elles soient conçues pour les ménages, les industries ou d'autres parties prenantes, les solutions proposées pourraient couvrir un large spectre d'applications, allant de la cuisson et du transport propres au chauffage et à la climatisation. Cette approche holistique vise à catalyser une transition énergétique juste et durable, alignée sur l'Objectif de développement durable 7 (ODD 7).

Alimentation et agriculture

Les systèmes alimentaires et l'agriculture sont un élément clé de l'action climatique. L'agriculture et d'autres utilisations des terres sont responsables de près d'un quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre, et un tiers des produits mondiaux destinés à la consommation humaine sont perdus ou gaspillés. Le changement climatique est un contributeur majeur à l'insécurité alimentaire, car les systèmes alimentaires peinent à répondre aux chocs climatiques et à une demande en constante augmentation. Les solutions à ces défis peuvent comprendre, entre autres, des pratiques de production alimentaire régénératrices, résilientes aux ressources et au climat, ou des interventions liées à la transformation, la distribution et la consommation des aliments.

Patrimoine naturel

Des écosystèmes sains constituent le système de survie de notre planète. Les forêts, par exemple, absorbent environ un tiers du dioxyde de carbone rejeté chaque année par la combustion de combustibles fossiles. L'océan est l'un des plus grands réservoirs de carbone, tandis que les forêts de mangroves et les récifs coralliens protègent nos côtes de la montée du niveau de la mer. Malgré cette immense valeur, la nature décline rapidement en raison des activités humaines. Les espèces animales et végétales disparaissent à un rythme jamais vu depuis 10 millions d'années, tandis que la perte mondiale de forêts se poursuit à un rythme d'environ 10 millions d'hectares par an, ce qui coûte à l'économie mondiale près de 10 000 milliards de dollars. Les solutions dans ce domaine se concentrent

sur la conservation et la restauration de ces précieux atouts naturels.

Consommation et production durables

Il est largement reconnu que nos modes de consommation et de production non durables sont à l'origine de la triple crise planétaire. Actuellement, seulement 7,2 % des matériaux usagés sont réutilisés dans nos économies après utilisation. Les estimations montrent que nous utilisons déjà plus que la quantité disponible de ressources naturelles sur Terre et que si la tendance actuelle devait se poursuivre, nous aurions besoin de trois planètes d'ici 2050. Notre système économique actuel peut être considéré comme une « économie linéaire », construite sur un modèle consistant à extraire des matières premières de la nature, à les transformer en produits, puis à les éliminer comme déchets. La réussite de la transition vers une économie circulaire nécessitera de réduire au minimum les déchets et la pollution, de maintenir les matériaux en circulation le plus longtemps possible à leur valeur la plus élevée et de régénérer les systèmes naturels. Les solutions circulaires peuvent prendre en considération l'ensemble du cycle de vie des activités économiques et des produits, de l'électronique aux plastiques et textiles, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des ressources et la conception de produits pour la longévité, la réparabilité et la recyclabilité.

Facilitateurs

Les candidats seront invités à préciser comment leur solution intègre au moins deux des facilitateurs suivants :

- **La technologie** : la solution prévoit l'élaboration ou la mise en œuvre d'une technologie numérique, non numérique ou de pointe (par exemple, l'intelligence artificielle, le big data, l'internet des objets, la chaîne de blocs).
- **Co-conception** : la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la solution bénéficient d'espaces de réflexion et de collaboration avec la ou les communautés cibles, avec l'inclusion explicite d'au moins un des groupes sous-représentés suivants : les femmes, les enfants et les jeunes, les minorités nationales ou ethniques, les populations autochtones, les personnes vivant avec un handicap, les personnes LGBTQI+, les réfugiés ou les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.
- **Partenariats et action collaborative** : la solution identifie et intègre de manière adéquate les principales parties prenantes nécessaires à la réussite de sa mise en œuvre.
- **Solutions naturelles** : la solution s'inspire et exploite le pouvoir de la nature sur les caractéristiques et les processus créés par l'homme.
- **Changement de comportement** : la solution cherche à transformer le comportement humain ou tient compte des barrières comportementales qui peuvent entraver son acceptabilité et/ou son adoption.

Chronologie

Lancement de l'appel	26 février 2024 Appel à solutions 2024 Ouverture des candidatures
Assistance technique	Mars-avril 2024 <ul style="list-style-type: none">- Les candidats peuvent réserver des séances de soutien individuelles avec des bénévoles en ligne- Webinaires « explicatifs » organisés pour accompagner les candidats dans les principaux aspects de la procédure de candidature.
Date limite pour soumettre des questions	20 mai 2024 Date limite pour que les candidats soumettent des questions sur la procédure de candidature à info.romecentre@undp.org . Les candidats ne peuvent poser que des questions de précision sur les formulaires et les modèles de candidature, les procédures de soumission, etc. Il ne sera pas répondu aux questions de fond relatives au contenu de la demande et de la

	proposition de projet. Les réponses aux questions fréquemment posées seront également disponibles sur la plateforme Youth4Climate . Aucune réponse ne sera apportée aux questions après la fermeture des bureaux (heure d'Europe centrale) à cette date.
Date limite de dépôt des candidatures	26 mai 2024 Clôture de la période de candidature pour l'Appel à solutions 2024
Présélection des candidatures	27 mai au 30 juin 2024 Toutes les candidatures éligibles sont notées par une équipe d'évaluateurs nommés par le PNUD. Des questions d'éclaircissement peuvent être posées aux candidats. Les candidatures qui atteignent le score minimum de 70% seront présélectionnées pour l'étape suivante.
Sélection des lauréats	Juillet 2024 Les candidatures présélectionnées sont examinées par des jurys de sélection (une pour chacun des cinq domaines thématiques prioritaires) composés des suivants : <ul style="list-style-type: none"> - 1 représentant du PNUD - 1 représentant du ministère italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique - 1 représentant d'une organisation partenaire – ceux-ci peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> o CGIAR/Alliance of Bioversity International and CIAT o Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) o Forum mondial de l'alimentation o Student Energy o Sustainable Energy for All (SEForAll) o Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) o Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) - 1 représentant des jeunes
Notification des lauréats	Août à septembre 2024 Des contrôles documentaires sont effectués pour confirmer l'intérêt et l'éligibilité. Les lauréats sont informés des résultats du processus de sélection.
Les lauréats sont officiellement annoncés	Octobre à novembre 2024 Les lauréats sont annoncés publiquement.
Préparation et signature du contrat	Décembre 2024 à janvier 2025 Processus de diligence raisonnable menant à la préparation et à la signature du contrat avec les lauréats. Les candidats peuvent consulter le modèle de contrat pour les lauréats individuels ici et le modèle pour les organisations/entreprises lauréates ici .
Mise en œuvre, suivi, partage des connaissances et communication	Février 2025 -

	Mise en œuvre de projets, accompagnée d'opportunités de suivi, de communication, de mentorat et d'échange. La durée maximale de mise en œuvre des projets est de 2 ans.
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Procédure de candidature

a) Comment postuler

Pour postuler à l'Appel à solutions Youth4Climate 2024, remplissez les étapes suivantes avant le 26 mai 2024 (23h59, heure d'Europe centrale). Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

- Créez un profil sur la plateforme [Youth4Climate Knowledge and Engagement Platform](#).
- Examinez attentivement le contenu demandé sur le formulaire de candidature.
- Téléchargez et remplissez le modèle « Plan de travail et budget » (« Workplan and Budget »), en suivant les instructions fournies dans le modèle. Les candidats doivent utiliser uniquement le modèle fourni. L'utilisation de tout autre format ou structure entraînera la disqualification.
- Enregistrez une vidéo de 2 à 3 minutes présentant votre solution :
 - o L'enregistrement doit se faire dans un endroit calme, sans musique ni bruit de fond (écoutez votre audio avant de télécharger la vidéo et assurez-vous que vous êtes audible).
 - o Veillez à ce que la qualité de l'image de votre vidéo soit claire.
 - o La vidéo ne doit comporter que des images de l'équipe de projet et une démonstration de la solution (le cas échéant).
 - o La vidéo devrait répondre à la question suivante : Quelle est la solution, quel défi cherchez-vous à relever et quel impact en attendez-vous ?
 - o Les vidéos doivent être tournées en orientation paysage.
 - o L'enregistrement ne doit pas dépasser 3 minutes et doit être réalisé en Anglais, en Français ou en Espagnol.
- Soumettez le formulaire de candidature, en téléversant le modèle « Plan de travail et budget » (« Workplan and Budget ») et la vidéo.

b) Critère d'admissibilité

Les candidats doivent remplir tous les critères d'admissibilité de base suivants.

Type de candidat	<p>Les candidats peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes qui répondent au reste des critères d'admissibilité - Une organisation de la société civile (OSC), une organisation non gouvernementale (ONG), une organisation communautaire (OC) ou une entreprise. L'organisation doit être dirigée par des jeunes. <ul style="list-style-type: none"> o L'organisation doit être en mesure de fournir ses documents d'enregistrement ainsi que les coordonnées bancaires correspondant au nom de l'organisation indiqué sur le formulaire de candidature.
------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> ○ La majorité des dirigeants de l'organisation doivent être des jeunes âgés de 18 à 29 ans au moment du dépôt de la candidature. ○ Au moins un membre de l'équipe doit avoir au moins trois ans d'expérience en gestion de projet. ○ Le demandeur principal soumettant la candidature au nom de l'organisation doit répondre au reste des critères d'admissibilité (voir ci-dessous). Cette personne sera le point de contact principal vis-à-vis du PNUD pour tout ce qui concerne le versement de la subvention financière et la mise en œuvre du projet.
Âge	Le candidat principal à l'Appel à solutions doit être âgé de 18 à 29 ans au moment de la soumission de la candidature.
Pays	Le projet proposé doit être mis en œuvre dans l'un des pays énumérés en annexe. Le candidat principal doit être ressortissant de l'un des pays énumérés en annexe. Les membres de l'équipe peuvent être des ressortissants de pays autres que ceux énumérés en annexe, mais pas le candidat principal.
Langue	La candidature peut être soumise en Anglais, en Français ou en Espagnol. Le candidat principal doit être capable de communiquer dans l'une de ces langues.
Budget	Le budget proposé ne dépasse pas 30 000 USD.
Période de mise en œuvre	La période de mise en œuvre ne dépasse pas 24 mois.
Sanctions	Les candidats ne peuvent pas figurer sur la liste des sanctions des fournisseurs du PNUD.

c) Critère d'évaluation

	TOTAL DE POINTS / PONDÉRATION
Proposition technique	
Plan de travail et approche Portée du travail logique et structurée avec des livrables clairement définis et des délais réalistes. La proposition comprend une approche claire de suivi, d'évaluation et d'apprentissage qui définit à quoi ressemblerait la réussite, ce que le candidat espère apprendre de l'intervention et comment l'impact de l'intervention sera évalué. Il peut s'agir de mesures quantitatives et qualitatives, ainsi que de boucles de rétroaction régulières avec les membres de la communauté cible afin d'évaluer l'efficacité du projet et d'y apporter les ajustements nécessaires.	20

<p>Innovation La proposition a clairement identifié un défi ou une opportunité qui n'est pas suffisamment abordé par les approches conventionnelles. La ou les solutions proposées sont bien adaptées à cette lacune identifiée et au contexte cible. Le candidat a fait des recherches et a tiré des leçons d'expériences d'innovation similaires dans d'autres contextes.</p>	<p>20</p>
<p>Répliquabilité et extensibilité La proposition comprend une stratégie commerciale ou de durabilité (financière et technique) réaliste qui permettra à l'innovation d'être étendue ou reproduite en cas de succès. La proposition identifie des partenariats qui seraient essentiels à la mise en œuvre et à l'extension de l'intervention.</p>	<p>10</p>
<p>Potentiel d'impact sur l'environnement La proposition énonce clairement les mécanismes par lesquels l'intervention aura un impact sur les indicateurs environnementaux et climatiques. Des preuves initiales, une preuve de concept ou des données de recherche sont fournies. Les éventuelles conséquences négatives/inattendues de la solution ont été prises en considération.</p>	<p>15</p>
<p>Potentiel d'impact sur la communauté L'intervention proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie clairement la ou les communautés qui seront directement touchées par l'intervention, leurs caractéristiques et leurs besoins. - Explique clairement comment l'intervention vise à avoir un impact positif sur la ou les communautés cibles à travers plusieurs indicateurs de développement durable. - Prend en considération les impacts négatifs potentiels ou les conséquences imprévues qui pourraient survenir à la suite de l'intervention et définit une stratégie pour atténuer ou réduire au minimum ces effets néfastes, comme des consultations communautaires, des mécanismes de retour d'information, des évaluations d'impact, etc. - Donne la priorité aux besoins et aux aspirations des groupes les plus 	<p>15</p>

<p>marginalisés et les plus affectés par le climat au sein de la (des) communauté(s) cible(s), afin d'« atteindre d'abord ceux qui sont le plus à la traîne ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les dynamiques de pouvoir au sein de la ou des communauté(s) cible(s), y compris la dynamique de genre et d'autres formes d'oppression croisées, ainsi que les mécanismes par lesquels l'intervention peut surmonter les obstacles à l'égalité et à l'autonomisation. - Associe la ou les communauté(s) à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'intervention. 	
Proposition financière	
<p>Faisabilité Les types de dépenses et leurs montants sont alignés sur le plan de travail proposé et répondent pleinement aux besoins de son exécution. Les coûts estimés sont réalistes compte tenu du calendrier et du budget maximum de 30 000 USD.</p>	20
TOTAL	100

Outre ces critères, dans le cadre de la sélection de la décision d'attribution, les membres du jury tiendront compte des éléments suivants :

- Répartition géographique des projets récompensés ;
- Équilibrer le nombre de lauréats entre les cinq domaines thématiques prioritaires de l'Appel à solutions Youth4Climate ;
- Donner la priorité aux demandes émanant d'équipes de projet dirigées par des groupes sous-représentés.

Récompenses

Chaque solution retenue recevra un financement pouvant aller jusqu'à 30 000 USD, conformément au plan de travail et au budget soumis. Tous les paiements seront effectués sur la base des livrables identifiés et après signature d'un contrat avec le PNUD. Les paiements doivent être effectués sur un compte bancaire au nom du candidat principal (uniquement dans le cas de ceux qui ont postulé à titre individuel) ou au nom de l'entité enregistrée qui a postulé. Les candidats peuvent consulter le modèle de contrat pour les lauréats individuels [ici](#) et le modèle pour les organisations/entreprises lauréates [ici](#). Les lauréats seront tenus de rendre compte de l'utilisation de la récompense financière, fournir des moyens de vérification pour les produits livrables, et de veiller à ce que les informations soient mises à la disposition du PNUD à des fins de communication et de diffusion.

Si un cofinancement est requis et disponible pour réaliser l'intervention, cela doit être clairement indiqué dans la proposition et le budget soumis. Un justificatif de cofinancement pourra être demandé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le PNUD met en œuvre une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques interdites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, l'inconduite sexuelle, les pratiques contraires à l'éthique et l'obstruction. Le PNUD s'engage à prévenir, identifier et traiter tous les actes de fraude et de corruption contre le PNUD ainsi que contre les tiers impliqués dans les activités du PNUD.

En répondant à cet appel à propositions, le PNUD demande à tous les postulants de se comporter de manière professionnelle, objective et impartiale, et ils doivent à tout moment donner la priorité aux intérêts du PNUD. Les postulants doivent strictement éviter les conflits avec d'autres missions ou avec leurs propres intérêts, et agir sans considération pour les travaux futurs. Si un conflit d'intérêt (tel qu'une relation contractuelle ou d'emploi avec une entité du système des Nations Unies) existe ou survient à tout moment au cours du processus de candidature ou de sélection du présent appel à solutions, le candidat doit immédiatement en informer le PNUD.

Annexe : Liste des pays et territoires

1. Afghanistan
2. Albanie
3. Algérie
4. Angola
5. Anguilla
6. Antigua-et-Barbuda
7. Argentine
8. Arménie
9. Aruba
10. Azerbaïdjan
11. Bahamas
12. Bahreïn
13. Bangladesh
14. Barbade
15. Bélarus
16. Belize
17. Bénin
18. Bermudes
19. Bhoutan
20. Bolivie
21. Bosnie-Herzégovine
22. Botswana
23. Brésil
24. Îles Vierges britanniques
25. Burkina Faso
26. Burundi
27. Cabo Verde
28. Cambodge
29. Cameroun
30. Îles Caïmanes
31. République centrafricaine
32. Tchad
33. Chili
34. Chine
35. La Colombie
36. Comores
37. Congo (République du)
38. Îles Cook
39. Costa Rica
40. Côte d'ivoire
41. Cuba
42. Curacao
43. Chypre
44. République démocratique du Congo
45. Djibouti
46. Dominique
47. République dominicaine
48. République populaire démocratique de Corée
49. Équateur
50. Égypte
51. El Salvador
52. Guinée équatoriale
53. Érythrée
54. Eswatini
55. Éthiopie
56. Fidji
57. Gabon
58. Gambie
59. Géorgie
60. Ghana
61. Grenade
62. Guatemala
63. Guinée
64. Guinée-Bissau
65. Guyane
66. Haïti
67. Honduras
68. Inde
69. Indonésie
70. Iran
71. Irak
72. Jamaïque
73. Jordanie
74. Kazakhstan
75. Kenya
76. Kiribati
77. Kosovo¹
78. Koweït
79. Kirghizistan
80. République démocratique populaire lao
81. Liban
82. Lesotho
83. Libéria
84. Libye
85. Madagascar

¹ Toute référence au Kosovo s'entend au sens de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

86. Malawi
87. Malaisie
88. Maldives
89. Mali
90. Îles Marshall
91. Mauritanie
92. Maurice
93. Mexique
94. Micronésie
95. Moldavie
96. Mongolie
97. Monténégro
98. Montserrat
99. Maroc
100. Mozambique
101. Birmanie
102. Namibie
103. Nauru
104. Népal
105. Niger
106. Nigeria
107. Nioué
108. Macédoine du Nord
109. Pakistan
110. Palaos
111. Panama
112. Papouasie-Nouvelle-Guinée
113. Paraguay
114. Pérou
115. Philippines
116. Rwanda
117. Saint-Kitts-et-Nevis
118. Sainte-Lucie
119. Saint-Vincent-et-les-Grenadines
120. Samoa
121. Sao Tomé-et-Principe
122. Arabie Saoudite
123. Sénégal
124. Serbie
125. Seychelles
126. Sierra Leone
127. Sint Maarten
128. Îles Salomon
129. Somalie
130. Afrique du Sud
131. Soudan du Sud
132. Sri Lanka
133. État de Palestine
134. Soudan
135. Suriname
136. Syrie
137. Tadjikistan
138. Tanzanie
139. Thaïlande
140. Timor-Leste
141. Togo
142. Tokélaou
143. Tonga
144. Trinité-et-Tobago
145. Tunisie
146. Turquie
147. Turkménistan
148. Îles Turques et Caïques
149. Tuvalu
150. Ouganda
151. Ukraine
152. Uruguay
153. Ouzbékistan
154. Vanuatu
155. Venezuela
156. Viet Nam
157. Yémen
158. Zambie
159. Zimbabwe